

> INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL
> PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MASSIFS DE LA MONTAGNE DE L'AUP, DU SERRE DE LA BOUISSE ET DE LA CRÊTE DE SAUMANE



Identifiant national : 930012810
Ancien n° régional : 05-129-100

Type de zone :
Zone continentale de type 2

Année de description : 1988
Année de mise à jour : 2020

> Rédacteurs

Jean-Charles VILLARET, Luc GARRAUD, Stéphane BELTRA, Emilie RATAJCZAK, Jérémie VAN ES, Sonia RICHAUD, Lionel QUELIN, Géraldine KAPFER, Mathilde DUSACQ, Jérémie VAN ES

> Données générales

Communes : Épine (05048), Montclus (05081), Pierre (05102), Serres (05166), Sigottier (05167)
Département : Hautes-Alpes (05)
Altitudes : 691 à 1642 mètres
Superficie : 2105,46 hectares
ZNIEFF Type 1 enfant : 930020420



> L'inventaire des ZNIEFF



L'inventaire des ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de délimiter les espaces d'intérêt écologique majeur sur le territoire régional. Initié en 1982, ce programme concerne l'ensemble du territoire français, le Muséum National d'Histoire Naturelle en assure la validation nationale. En région PACA, l'inventaire est piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est mis en œuvre par les Conservatoires Botaniques Nationaux Alpin et Méditerranéen et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en assure le secrétariat scientifique, en s'appuyant sur le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel.

L'inventaire fait l'objet d'un effort d'amélioration en continu pour intégrer les connaissances nouvelles et les évolutions majeures du territoire. Un programme d'actualisation par département a été engagé en 2016. Les études comprennent une analyse des zonages qui peuvent conduire à des modifications plus ou moins importantes (création ou suppression de zones, correction, évolution, fusion de ZNIEFF interdépartementales notamment). Les fiches descriptives sont reprises en cohérence. La date de dernière mise à jour de la zone figure en haut à droite de cette fiche.

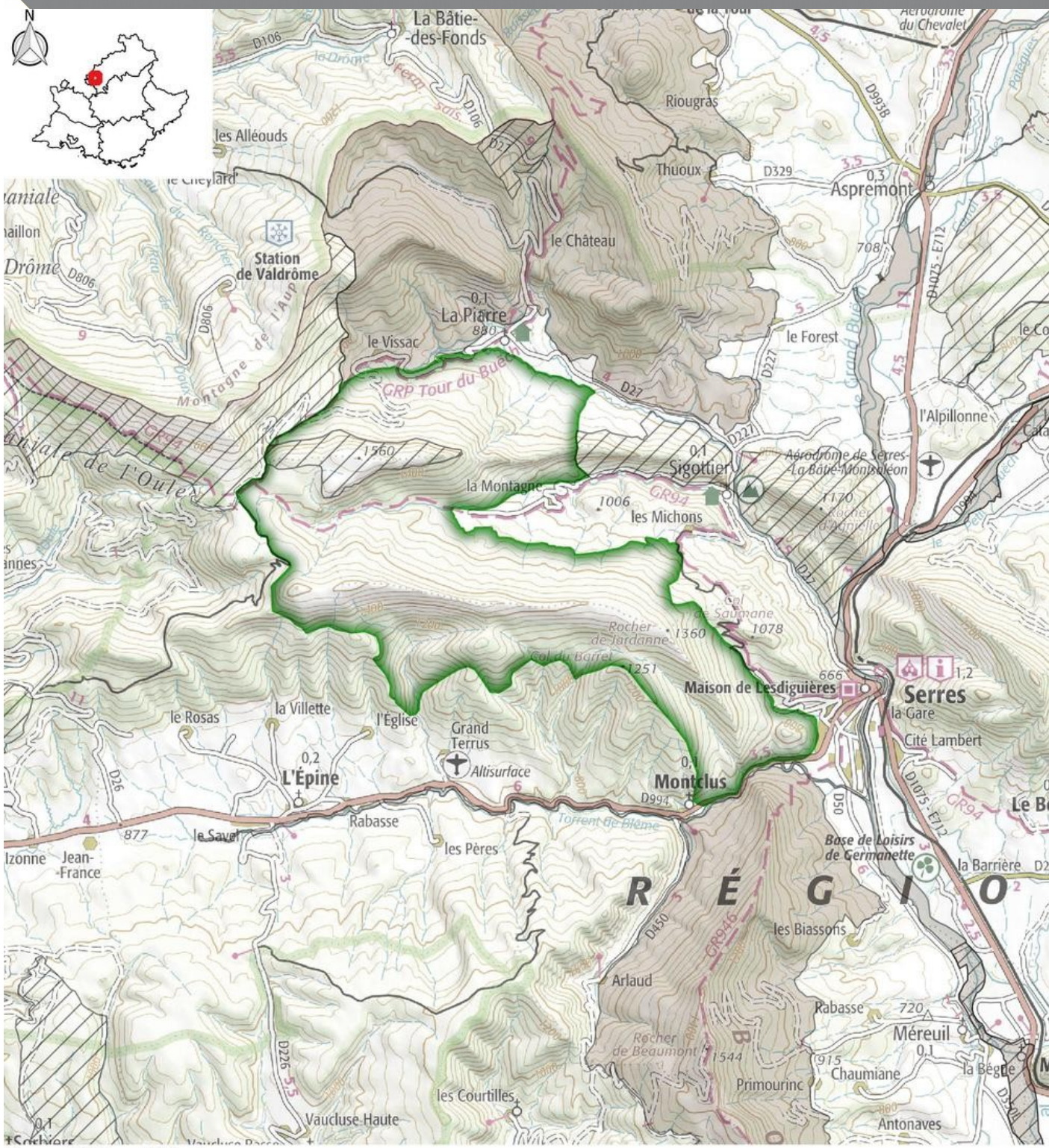


RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document réalisé par le CEN PACA le 07/10/2021



Cartographie



Carte générée le 31.08.2021 © scan IGN25, IGN100, IGN250

- ZNIEFF de type 2 n° 930012810
- Autre ZNIEFF de type 1
- Autre ZNIEFF de type 2

Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéoIDE-carto sur le site de la DREAL PACA.



➤ Commentaire général

Description

Localisé dans la partie sud ouest du département des Hautes Alpes, à l'ouest de la petite ville de Serres, dans la région des Baronnies, le site est composé d'une succession de moyennes montagnes : crête de Saumane, Serre de la Bouisse et Montagne de l'Aup.

Du point de vue géologique, il est constitué de roches sédimentaires comprenant une succession de terrains marneux et marno calcaires de l'Hauterivien Valanginien, couronnés de calcaires durs du Berriasien et du Tithonique.

Les calcaires tithoniques, durs et massifs, forment une barre rocheuse soulignant les plus hautes crêtes du site (crête de Saumane et Serre de la Bouisse). Des éboulis occupent une grande partie des flancs de versants, notamment à l'ubac et masquent en partie ces formations géologiques.

Situé dans la zone biogéographique des préalpes delphino provençales, à la rencontre des influences méditerranéennes et alpines, le site est compris dans les étages de végétation supra méditerranéen et montagnard, entre 670 m et 1645 m d'altitude.

Les formations forestières dominant largement, en particulier sur les versants en ubac. Elles associent des boisements de Chêne pubescent (*Quercus humilis*) et de feuillus mixtes thermophiles, des pinèdes sylvestres, des hêtraies pinèdes méso xérophiles et des hêtraies mésophiles en altitude. Prairies sèches, pelouses rocailleuses, fruticées xérophiles, lavandaies, éboulis thermophiles et milieux rocheux sont les autres formations végétales et minérales caractéristiques du site.

Milieus remarquables

Les milieux forestiers typiques ou remarquables du site comprennent en particulier les hêtraies et hêtraies sapinières neutrophiles [all. phyto. Fagion sylvaticae (41.13)], les hêtraies calcicoles méridionales à Andosace de Chaix (*Androsace chaixii*) (41.1752) établies principalement en versant nord, les hêtraies et hêtraies pinèdes sèches sur calcaire [all. phyto. Cephalanthero rubrae Fagion sylvaticae (41.16)], les pinèdes sylvestres sèches supra méditerranéennes à Buis (*Buxus sempervirens*) [all. phyto. Cephalanthero rubrae Pinion sylvestris (42.59)] et les boisements thermophiles et supra méditerranéens de Chêne pubescent (*Quercus humilis*) à Buis (*Buxus sempervirens*) [all. phyto. Quercion pubescenti sessiliflorae - ass. phyto. Buxo Quercetum (41.711)].

Parmi les autres milieux remarquables du site figurent les pelouses pionnières calcicoles écorchées sur dalles rocheuses calcaires à Orpins (*Sedum* pl. sp.) et Joubarbes (*Sempervivum* pl. sp.) [all. phyto. Alysson sedion albi (34.1)], les pelouses sèches écorchées des rebords de corniches et de vires rocheuses calcaires [all. phyto. Seslerio caeruleae Xerobromion erecti (34.33)], les éboulis thermophiles à Calamagrostis argenté (*Achnatherum calamagrostis*) [all. phyto. Stipion calamagrostis (61.3)], les landes supra méditerranéennes et oro méditerranéennes à Genêt cendré (*Genista cinerea*) et Lavande vraie (*Lavandula angustifolia*) [all. phyto. Lavandulo angustifoliae Genistion cinerea (32.61 et 32.62)] et les formations végétales des rochers et falaises calcaires [all. phyto. Potentillion caulescentis et Violo biflorae Cystopteridion fragilis (62.15)].

Flore



Le site comprend deux espèces végétales déterminantes, dont une protégée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : la Saxifrage du Dauphiné (*Saxifraga delphinensis*), rare endémique delphino provençale des falaises et crêtes calcaires, qui présente sur ce site l'une de ses plus belles populations départementales. L'autre espèce déterminante du site est l'Avoine des Abruzzes (*Helictochloa versicolor* subsp. *praetutiana*), graminée franco italienne des pelouses calcaires d'altitude, distribuée dans les montagnes du sud de l'Italie et dans les Alpes du Sud, récemment découverte en France.

Il abrite par ailleurs une espèce végétale remarquable : l'Anémone de Haller (*Anemone halleri*), belle renonculacée à floraison printanière typique des pelouses et rocailles ventées.

Faune

Ces massifs offrent un intérêt assez marqué pour la faune, puisque dix-huit espèces animales patrimoniales, dont cinq déterminantes s'y rencontrent.

Le Lynx boréal (*Lynx lynx*), Carnivore forestier déterminant, à faibles effectifs mais semble t il en expansion à l'heure actuelle ainsi que le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), espèce remarquable en régression marquée, plutôt thermophile et anthropophile et assez rare en montagne sont signalés dans ce secteur, que fréquentent aussi plusieurs oiseaux nicheurs intéressants dont le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), espèce déterminante et plusieurs espèces remarquables telles que le Crave à bec rouge (*Pyrhocorax pyrrhocorax*), le Circaète Jean le blanc (*Circaetus gallicus*), le Tétraz lyre (*Tetrao tetrix*), espèce remarquable fragile, emblématique des Alpes, le Grand duc d'Europe (*Bubo bubo*), la Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*), le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), le Bruant fou (*Emberiza cia*). L'herpétofaune locale patrimoniale est représentée par le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), espèce déterminante à effectifs faibles et vulnérable, en déclin, d'affinité médio européenne et montagnarde, affectionnant les petits points d'eau peu profonds, dans les endroits restant frais et humides en été, et les Poissons d'eau douce par le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), espèce remarquable d'affinité méridionale, des cours d'eau clairs et bien oxygénés à débit rapide sur substrat de graviers. Beaucoup de ces observations sont anciennes et des prospections complémentaires seraient à réaliser sur ce secteur méconnu.

La faune entomologique est représentée par six espèces d'intérêt patrimonial dont trois papillons de jour déterminants protégées au niveau européen : l'Alexanor (*Papilio alexanor*), espèce rare et peu abondante, d'affinité méditerranéo montagnarde et propre aux régions accidentées et ensoleillées jusqu'à 1700 m d'altitude, où croît sa plante hôte principale *Ptychotis saxifraga*, le Semi apollon (*Parnassius mnemosyne*), espèce d'affinité montagnarde et liée à la présence de corydales, qui fréquente les pelouses et les lisières forestières, surtout entre 1000 et 2000 mètres d'altitude et la Bacchante (*Lopinga achine*) qui fréquente les lisières semi-ombragées à strate herbacée développée jusqu'à 1200m d'altitude. Classé "disparue au niveau régional" sur la liste rouge régionale, cette espèce connaît un déclin généralisé en France et reste très rare notre région, restreinte à quelques localités des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence. Les espèces remarquables sont représentées par L'Apollon (*Parnassius apollo*), espèce relicte de l'ère tertiaire, protégée au niveau européen, habitant les rocailles, pelouses et éboulis à Crassulacées et Saxifragacées entre 500 et 2500 m d'altitude, l'Azuré du Serpolet (*Maculinea arion*), espèce protégée au niveau européen, inféodée aux bois clairs et ensoleillés, les pelouses et les friches sèches à serpolets jusqu'à 2400 m d'altitude, l'Echiquier de Russie (*Melanargia russiae*), espèce méditerranéo asiatique liée aux pelouses sèches et prairies mésophiles de 500 à 2000 m d'altitude, le Grillon de montagne (*Eugryllodes pipiens*), espèce assez rare colonisant de préférence les pentes sablonneuses parsemées d'éboulis des collines sèches et aride.



> Mesures de protection de la zone

Cette zone peut être concernée par des protections réglementaires et/ou européennes.
Pour accéder à la délimitation des espaces protégés, consulter [GéolDE-carto](#) sur le site de la DREAL PACA.

> Délimitation de la zone

Critères de délimitation :

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Contraintes du milieu physique

Commentaire de délimitation :

Les limites du site sont établies de manière à englober une crête montagneuse de moyenne montagne et ses sommets de versant. Elles sont positionnées sur les parties inférieures de versant, en évitant les zones où l'anthropisation est la plus accentuée. Elles se calent au mieux sur des repères visuels marqués ou sur des éléments topographiques et géographiques importants : réseaux de dessertes forestières ou rurales, lisières, talwegs, ruptures de pentes, etc.

> Intérêt de la zone

Critère patrimonial :

Ecologique

Faunistique
Amphibiens
Oiseaux
Mammifères
Lépidoptères
Insectes

Floristique
Phanérogames

> Bilan des connaissances

Mammifères : Faible
Oiseaux : Bon
Reptiles : Faible
Amphibiens : Faible
Poissons : Faible
Insectes : Faible
Invertébrés (sauf insectes) : Nul

Phanérogames : Moyen
Ptéridophytes : Moyen
Bryophytes : Nul
Algues : Nul
Champignons : Nul
Lichens : Nul
Habitats : Nul



> Habitats patrimoniaux

Habitats déterminants justifiant la ZNIEFF :

Aucun habitat déterminant pour cette znieff.

Autres habitats remarquables :

Code CB (*)	Libellé CB	Code EUNIS (**)	Libellé EUNIS	Directive Habitats (***)
41.1752	Hêtraies à Androsace	G1.6752	Hêtraies à Androsace	IC
62.151	Falaises calcaires ensoleillées des Alpes	H3.251	Communautés héliophiles des falaises calcaires alpines	IC

(*) CB = Corine Biotopes

(**) EUNIS = EUropean Nature Information System

(***) Pr = Habitat d'intérêt communautaire prioritaire ; IC = Habitat d'intérêt communautaire



➤ Espèces patrimoniales

Espèces déterminantes justifiant la ZNIEFF :

Flore

Phanérogames	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Avenula versicolor</i> (Avoine des Abruzzes)	2020	
<i>Helictochloa versicolor</i> (Avoine des Abruzzes)	2020	
<i>Saxifraga delphinensis</i> (Saxifrage du Dauphiné)	2015	

Faune

Insectes - Lépidoptères Rhopalocères	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Lopinga achine</i> (Bacchante)	2020	PN
<i>Papilio alexanor</i> (Alexanor)	2015	PN
<i>Parnassius mnemosyne</i> (Semi-Apollon)	2015	PN
Amphibiens		
<i>Bombina variegata</i> (Sonneur à ventre jaune)	1982	PN
Oiseaux		
<i>Falco peregrinus</i> (Faucon pèlerin)	1982	PN
Mammifères (hors Chiroptères)		
<i>Lynx lynx</i> (Lynx boréal)	1982	PN

(*) PN=Protection nationale ; PR=Protection régionale (pour la Flore). Attention, pour certaines espèces la protection régionale peut n'être en vigueur que sur certains départements.

Autres espèces remarquables :

Flore

Phanérogames	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Pulsatilla halleri</i> (Pulsatille de Haller)	2015	PN

Faune

Insectes - Lépidoptères Rhopalocères	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Maculinea arion</i> (Azuré du serpolet)	2015	PN
<i>Melanargia russiae</i> (Échiquier de Russie)	2015	
<i>Parnassius apollo</i> (Apollon)	2015	PN
Insectes - Orthoptères		
<i>Eugryllodes pipiens</i> (Grillon testacé)	2015	
Poissons		
<i>Barbus meridionalis</i> (Barbeau truité)	1982	PN
Oiseaux		
<i>Bubo bubo</i> (Grand-duc d'Europe)	1982	PN
<i>Circaetus gallicus</i> (Circaète Jean-le-Blanc)	1982	PN
<i>Emberiza cia</i> (Bruant fou)	2015	PN
<i>Emberiza hortulana</i> (Bruant ortolan)	1982	PN
<i>Lanius collurio</i> (Pie-grièche écorcheur)	1982	PN
<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i> (Crave à bec rouge)	2015	PN
<i>Tetrao tetrix</i> (Tétras lyre)	1982	PN



Mammifères - Chiroptères

Rhinolophus hipposideros (Petit rhinolophe)

2020

PN

(*) PN=Protection nationale ; PR=Protection régionale (pour la Flore). Attention, pour certaines espèces la protection régionale peut n'être en vigueur que sur certains départements.



> Sources

Auteurs (dernières observations) :

Marc CORAIL - SILENE ; CHAS E. ; GARRAUD L. ; BRUGOT D. ; RICHAUD Sonia ; VAN ES J. - SILENE ; MOULLEC P. (Conseil Supérieur de la Pêche (C.S.P. 05)) ; Observatoire des Galliformes de Montagne (O.G.M.) ; CENTRE DE RECHERCHES ALPIN SUR LES VERTEBRES (C.R.A.V.E.)

Bibliographie :

- ALLIER C., BRESSET V.**, 1980 - *Les hêtraies des Baronnies, des Préalpes de Digne et du Pays de Seyne. Leur place dans les Alpes du Sud, Ecol. Medit. 5:113-146.*
- ALLIER C., RITTER J.**, 1970 - *L'Androsaco-Gentianetum du Vercors méridional et les groupements vicariants des Baronnies, Ann. Litt. Univ. Besançon 125:271-292, in Actes Coll. Flore & Vég. Chaînes Alpine & Jurassienne.*
- ALLIER C.**, 1971 - *Les groupements culminaux des montagnes des Baronnies septentrionales, Coll. Interdisc. Milieux Naturels Supraforestiers Montagnes du Bassin Occidental de Méditerranée p. 175-190.*
- LE BRUN P.**, 1957 - *Un siècle de floristique à travers les Alpes françaises (additions et corrections), Bull. Soc. Bot. France 104 (5-6):339-352.*
- ARDOIN R., DELARUE G.**, 1994 - *De Sigottier à Serres par le Col de Jardanne, dans le Gapençais (Hautes-Alpes), Bull. Soc. Dauphin. Etudes - Bioclub - 22:81.*
- LITARDIERE (DE) R., BREISTROFFER M.**, 1938 - *Notes sur la végétation et la flore des Baronnies. I - le groupement à *Asplenium glandulosum* de la falaise de Pommet, Bull. Soc. Bot. France 85:206-214.*
- OFFNER J., LE BRUN P.**, 1956 - *Un siècle de floristique à travers les Alpes françaises, Bull. Soc. Bot. France 103 (5-6):298-375 ; 104 (5-6):339-351.*
- BOUVIER M.**, 1988 - *Rapport destiné aux inventaires ZNIEFF-PACA sur la montagne de l'Aup.*
- BREISTROFFER M.**, 1937 - *La flore de la vallée inférieure du Buëch (Hautes-Alpes), P.V. Soc. Dauphin. Etudes Biol. - Bioclub 16e année, 294:91-102.*
- BREISTROFFER M.**, 1940 - *Contribution à l'étude des plantes vasculaires du Dauphiné, Bull. Soc. Bot. France 87:47-59 ; 93:327-335 (1946) ; 94:10-15 (1947) ; 96:16-24 (1949).*
- BREISTROFFER M.**, 1941 - *Sur quelques plantes rares du Dauphiné, P.V. Mens. Soc. Sci. Dauphiné 20e année, 157:2 p.*

